ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION HANDEO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

Siège Social : 17 boulevard Auguste Blanqui
75 013 PARIS

*

SIRET : 500 449 830 00016
APE : 9499 Z

*

161, AVENUE GABRIEL PÉRI 91704 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS CEDEX - TÉL : 01 69 51 11 51 - FAX : 01 69 51 13 45
E-MAIL : cabinet@eucofi.fr - SITE : www.eucofi.fr
SAS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS - AU CAPITAL DE 60 000 EUROS - RCS D'EVRY 481 510 147 (2005B01738) - SIRET 481 510 147 00012 - APE 6920Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR20 481 510 147 00012

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION HANDEO
17 boulevard Auguste Blanqui
75 013 PARIS

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association HANDEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	624 706 €
Total des produits d'exploitation	937 123 €
Excédent de l'exercice	83 958 €

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
le 22 avril 2015

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 811	12 895	3 917	8 749
Immobilisations corporelles	13 128	8 567	4 561	4 526
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**29 939**	**21 462**	**8 478**	**13 274**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	100 211	4 770	95 441	66 500
Autres	288 111		288 111	282 792
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	232 669		232 669	188 136
Caisse	8		8	8
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**620 998**	**4 770**	**616 228**	**537 435**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				194
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION				**194**
TOTAL GENERAL	**650 937**	**26 232**	**624 706**	**550 904**

ENGAGEMENTS RECUS	
Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairement compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	



Bilan passif

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	44 000	40 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**83 958**	**-125 524**
Report à nouveau	15 058	140 583
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**143 016**	**55 058**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**143 016**	**55 058**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**61 454**	**53 910**
FONDS DEDIES		**128 278**
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	125 087	101 784
Autres	117 389	104 764
TOTAL DETTES	**242 475**	**206 548**
Produits constatés d'avance	**177 760**	**107 109**
TOTAL GENERAL	**624 706**	**550 904**

ENGAGEMENTS DONNES	
(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	420 235
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	88 110	63 881	24 229	37,93
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	558 471	456 347	102 124	22,38
Reprises et Transferts de charge	297		297	
Cotisations	135 100	110 500	24 600	22,26
Autres produits	155 145	107 114	48 032	44,84
Produits d'exploitation	**937 123**	**737 842**	**199 281**	**27,01**
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	377 625	295 459	82 166	27,81
Impôts et taxes	19 334	32 588	-13 254	-40,67
Salaires et Traitements	325 256	293 934	31 322	10,66
Charges sociales	149 450	138 808	10 642	7,67
Amortissements et provisions	16 303	13 500	2 804	20,77
Autres charges	94 152	116 316	-22 164	-19,06
Charges d'exploitation	**982 120**	**890 604**	**91 515**	**10,28**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-44 997**	**-152 762**	**107 766**	**-70,54**
Opérations faites en commun				
Produits financiers	881	3 918	-3 037	-77,52
Charges financières	160		160	
Résultat financier	**721**	**3 918**	**-3 197**	**-81,60**
RESULTAT COURANT	**-44 276**	**-148 844**	**104 569**	**-70,25**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	44	648	-604	-93,21
Report des ressources non utilisées	128 278	23 968	104 310	435,21
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	**83 958**	**-125 524**	**209 483**	**-166,89**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Annexe

DUO SOLUTIONS
TALENTS MULTIPLES. CONSEILS UNIQUES.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HANDEO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 624 706 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 83 958 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Informations complémentaires

Changement de méthode

Loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000€ et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L.212-15-1 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Au cas particulier de l'association HANDEO, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association HANDEO n'a qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Informations complémentaires

Engagements pluriannuels

Subvention CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

La CNSA participe aux coûts des actions à réaliser dans le cadre du programme HADoC (Handicap Autonomie Domicile Citoyenneté) de Handéo pour la période 2014-2017.
Pour la réalisation de ce projet, la CNSA contribue à hauteur de 59.40% du coût global des actions de la première limite d'un montant de 101 000 euros. Pour les années suivantes, le montant de l'engagement de la CNSA ainsi que sa répartition par actions fera l'objet d'avenants à l'accord cadre signé le 12 décembre 2014.
Les dépenses prises en compte sont celles engagées à compter du mois d'avril 2014, soit un montant total prévu de 170 200 euros pour l'année 2014.
Au 31 décembre 2014, toutes les actions prévues ayant été réalisées, la subvention de 101 000 € est intégralement comptabilisée en produits de l'exercice.

Subvention APICIL Prévoyance

APICIL subventionne les actions menées dans le domaine de l'accompagnement du handicap à domicile. APICIL porte un intérêt particulier à la création d'un Observatoire National des Aides Humaines – Centre Ressources (ONAH – CR) et attribue à Handeo une subvention de 460 000 €, répartie comme suit :

- 150 000 euros pour l'année 2011
- 150 000 euros pour l'année 2013
- 160 000 euros pour l'année 2014.

La quote-part de la subvention comptabilisée en produits sur l'année 2014 s'élève à 160 000 €.

Subvention GROUPE REUNICA

Le Groupe REUNICA a signé, avec Handéo, une convention d'une durée de trois ans, allant du 1er juin 2014 au 31 mai 2017, pour un montant total de 150 000 €, visant à financer le projet intitulé « Mise en place d'un Label sur les Solutions de Transport Adaptées »
La quote-part des subventions comptabilisée en produits sur l'année 2014 s'élève à 45 000 €.

Subvention Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

La DGCIS a accordé à Handéo une subvention d'un montant total de 403 996 €, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015, pour accélérer le développement quantitatif et qualitatif du label Cap'Handéo et l'enrichissement de la mission d'observation de l'offre et de la demande d'assistance aux personnes handicapées. Cette subvention finance 50% des dépenses engagées par Handéo dans ce domaine.
Au 31 décembre 2014, toutes les actions prévues ayant été réalisées, une subvention allouée pour 2014 d'un montant total de 201 998 €, est comptabilisée en produits de l'exercice.

Partenariats

Handéo s'engage, avec MACIF-Mutualité, à la création et au déploiement d'un label SAP-HandicapS.
Dans ce cadre, MACIF-Mutualité s'engage à apporter son soutien financier aux travaux menés par Handéo sous la forme d'une dotation financière annuelle d'un montant de 75 000 euros répartis sur trois années. La convention prend effet au 1er juillet 2013.
Le montant du partenariat comptabilisé en produit de l'exercice s'élève à 37 500 euros.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 811			16 811
Immobilisations incorporelles	**16 811**			**16 811**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 386			1 386
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 050	1 693		11 742
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**11 436**	**1 693**		**13 128**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**28 247**	**1 693**		**29 939**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 063	4 832		12 895
Immobilisations incorporelles	**8 063**	**4 832**		**12 895**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	984	277		1 261
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 926	1 380		7 306
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 910**	**1 657**		**8 567**
ACTIF IMMOBILISE	**14 973**	**6 489**		**21 462**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 388 321 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	100 211	100 211	
Autres	288 111	288 111	
Charges constatées d'avance			
Total	**388 321**	**388 321**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - avoirs à recevoir	214
Divers - produits à recevoir	6 250
Total	**6 464**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	53 910	7 544			61 454
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**53 910**	**7 544**			**61 454**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7 544			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 420 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 087	125 087		
Dettes fiscales et sociales	117 389	117 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	177 760	177 760		
Total	**420 235**	**420 235**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	19 826
Dettes provis. pr congés à payer	21 180
Charges sociales s/congés à payer	12 403
Org. soc. Charges à payer	5 357
Total	**58 766**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	177 760		
Total	**177 760**		

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Tableau de suivi des fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées					
Situations / **Ressources**	**Montant initial**	**Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194000)**	**Utilisation en cours d'exercice (compte 789400)**	**Engagements à réaliser sur de nouvelles ressources affectées (compte 689400)**	**Fonds restants à engager en fin d'exercice**
CNSA 04/2010-03/2014	611 977	128 278	128 278		
Total	**611 977**	**128 278**	**128 278**		

COMPTE DE RESULTAT REPRESENTE SUITE AUX FONDS DEDIES				
	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	VARIATION	
			En valeur	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
▪ Compte de résultat normalisé	937 123	737 842	199 281	27,01%
▪ Inscription en fonds dédiés			-	NA
▪ Fonds dédiés utilisés	128 278	23 968	104 310	435,21%
TOTAL I	1 065 401	761 810	303 591	39,85%
CHARGES D'EXPLOITATION				
▪ Compte de résultat normalisé	982 120	890 604	91 516	10,28%
TOTAL II	982 120	890 604	91 516	10,28%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	**83 281**	**- 128 794**	**212 075**	**-164,66%**
RESULTAT FINANCIER	**721**	**3 918**	**- 3 197**	**81,60%**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-	
IMPOT SUR LES BENEFICES	**- 44**	**- 648**	**604**	
EXCEDENT OU DEFICIT	**83 958**	**- 125 524**	**209 482**	**166,89%**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT